

FORMULAIRE DE PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par sa ou son président.e, signé par celui-ci puis contresigné par la ou le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Un exemplaire du procès-verbal est adressé à l'inspecteur.rice de l'éducation nationale du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

ECOLE / RPI

NOM	Ecole élémentaire Montmidi	DATE DE LA REUNION
COMMUNE (S)	86000 Poitiers	07/03/2019

Participant.e.s (préciser A: absent.e Exc pour excusé.e)

Représentants des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités	Autres participants
<u>Titulaires</u> Mme Bochu Exc. Mme Hallinger Exc. Mme Vallée Exc. Mme Massart-Fillion Exc. M. Boursier M. Rouleau <u>Suppléants</u> Mme Guignard Mme Scoazec Papillaud Exc. Mme Petit Mme Leroy Mme Garnier Mme Fougeret Exc.	<u>Président</u> - M. Bauduin <u>Enseignant.e.s</u> Mme Chauvin Mme Berthomier Mme Lefèvre Exc. M. Guillaume M. Breillat M. Dérand Exc. Mme Savin <u>IEN</u> Mme Paquet Exc.	<u>A.T.S.S.</u> Mme Ridoird <u>Conseiller municipal délégué de la ville de Poitiers</u> M. Coronas Exc.	<u>D.D.E.N.</u> M. Boutin <u>Invité.e</u> (en fonction de l'OJ) M. Poey responsable périscolaire Exc.

Pour introduction, le président nomme un.e secrétaire de séance : Mme Guignard, parent d'élève

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 18/10/2018
2. Actions pédagogiques
 - a. Projets de classes
 - b. Conseil Ecole Collège
 - c. Projets inter-cycles
3. Utilisation des moyens de l'école
 - a. Effectifs et répartition
 - b. Répartition des crédits alloués par la commune
 - c. Coopérative scolaire
 - d. Organisation d'échanges de service, décloisonnement
 - e. RASED
4. Hygiène et Sécurité
 - a. PPMS
 - b. Utilisation des locaux hors temps scolaire
5. Mise en œuvre et suivi du PEDT
6. Activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles
7. Place des parents à l'école

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 18/10/2019

A l'unanimité, le procès-verbal du précédent conseil d'école est approuvé.
Le procès-verbal du conseil d'école est mis à disposition des parents d'élèves sur le panneau d'affichage devant l'école et sur le site de l'école.

Le troisième conseil d'école aura lieu le 13 juin 2019.

2. Actions pédagogiques

a. Les projets d'école :

École et Cinéma : toutes les classes participent à ce dispositif et assisteront à trois ou quatre films au cours de l'année, au TAP Castille pour l'essentiel.

Depuis le premier conseil d'école, les films « Tout au haut du monde », « le voleur de bicyclette » et « Peau d'âne » ont été vu par plusieurs classes. C'est pour garantir cette activité pédagogique que l'appel à participation auprès des familles a été lancé au mois de janvier dernier.

Enseignement Moral et civique :

Chaque classe a élu deux élèves délégués, chargés de faire remonter problèmes et propositions pour améliorer la vie de l'école.

Ainsi, chaque trimestre, avant le conseil d'école, ces délégués se réunissent avec le directeur.

Les délégués ont fait remonter plusieurs demandes provenant des différentes classes qui sont transmises à la municipalité. Les élèves avaient émis le souhait d'avoir :

- des chaines autour des paniers de basket → *ils sont installés dans la cour des grands.*
- des vrais buts dans la cour des « petits » → *suite à des travaux dans une autre école de la ville, les buts pourraient être récupérés et installés à Montmidi.*
- des travaux pour embellir les toilettes des « grands » → *un peu de peinture pourrait être passée.*

Cette fois, les élèves souhaiteraient :

en général :

- moins de gras dans la viande
- davantage de pelouse dans la cour
- faire une collecte de livres à donner à l'école
- planter des fleurs et mettre des mangeoires pour les oiseaux

chez les petits :

- avoir des filets pour les buts (cf. changement buts)
- que les traits du terrain de basket soient refaits et un deuxième panier
- pouvoir utiliser un terrain de vincepong et avoir une table de ping pong (l'équipe enseignante va réfléchir pour utiliser celles que l'école possède)

chez les grands :

- un toboggan
- un marquage rond central sur le terrain de hand
- réfléchir sur le planning d'utilisation de la cour des grands et déplacer les buts (ce sera réfléchi lors des conseils de classe)
- une surface douce dans la surface de réparation

Chorale de l'école

La chorale de l'école est un moment pédagogique fort qui regroupe toutes les classes de l'école pour une représentation finale dans la salle de spectacle de la Blaiserie, prévue le mardi 18/06/2019. L'an dernier, nous avons eu plus de 350 spectateurs.

b. Liste non exhaustive des autres projets par classes :

CP

- Les élèves de CP accompagneront les élèves de CE1 pour visiter le musée de la Tour Nivelle.
- Théâtre : M. Guillaume préparera une nouvelle représentation avec ses élèves de CP.

CE1

- Visite du musée de la Tour Nivelle, à Courlay, avec les CP, prévue pour le 6 mai 2019. Pendant une journée, les élèves sont plongés dans la vie d'un écolier « d'autrefois ».
- Visite du jardin des sens à Poitiers le 11/06/2019 (en attente du devis)
- Correspondance avec une élève de la classe partie pendant 6 mois en Asie (séances Skype, lecture d'albums et de contes asiatiques).

CE2

- Création d'un court métrage d'animation à partir de l'album "je te sauverai".
- Tw'haïku : écriture d'un haïku (court poème japonais) pendant 4 semaines. La classe choisit celui qu'elle préfère et le poste dans un espace collaboratif.
- Classe transplantée avec les CM2 à Suc et Sentenac, fin mars.
À cette occasion, afin d'obtenir de l'argent pour aider à payer le coût de cette sortie pédagogique, les confections et ventes de crêpes et de gaufres ont été des succès.
- Des ateliers pédagogiques pour sensibiliser les élèves à l'égalité filles-garçons vont être menés pendant 3 séances, avec l'aide de Mme Ley, référente départementale.

CE2/CM1

- Correspondance avec une classe de Vouneuil sur Vienne (blog collaboratif) avec une rencontre à prévoir en fin d'année
- Découverte de la Croix rouge dans le cadre des parcours citoyens de Poitiers (13/03/2019)

CM1

- L'échange de travaux numériques avec une classe de CM1 de Dallas International School a été amorcée.
- « À quoi sert un journal ? » dans le cadre des parcours citoyens de Poitiers. Un journaliste est intervenu en classe pour sensibiliser les élèves sur la différence entre information et communication.
- Tw'haïku : écriture d'un haïku (court poème japonais) pendant 4 semaines. La classe choisit celui qu'elle préfère et le poste dans un espace collaboratif.
- Des étudiants de l'école de Sciences Po Poitiers, dans le cadre de leur parcours civique, vont intervenir dans la classe pendant plusieurs séances, afin de sensibiliser les élèves à l'égalité filles-garçons.
- Un rallye-lecture a eu lieu pendant plusieurs semaines et des livres seront offerts pour récompenser le travail des élèves.

CM2

- Visite du tribunal et les élèves ont assisté à une audience
- Classe transplantée à Suc et Sentenac du 25 au 29 mars 2019. Pour aider au financement, des ventes de gâteaux et de cartes postales ont été mises en place.
- Intervention de Vitalis en classe pour parler du comportement à suivre en transport en commun

c. Le Conseil Ecole Collège

- Le professeur d'allemand va venir présenter sa matière aux élèves de CM2 (mai 2019)
- M. Breillat est allé observer une séance d'Anglais d'une classe de 5^{ème} et la chorale du collège
- La visite du collège Rabelais par les élèves de CM2 aura lieu en période 5.
- Le directeur, en accord avec la Conseillère Principale d'Education du collège, accueillera des élèves du collège pour qu'ils viennent présenter des exposés, dans le cadre de mesures de réparation.
- De même toujours dans l'objectif de faire du lien entre le collège et l'école, des délégués de 6^{ème} devraient venir présenter le déroulement des élections, leur formation, leur implication et leur représentativité au sein des instances du collège (Conseil d'Administration, conseils de classes, Conseils de Vie Collégienne).

d. Les projets inter-cycles

- Deux fois par semaine, les élèves de maternelle sont venus à l'école élémentaire et, mélangés avec les élèves de CP, ont eu une activité danse avec M. Guillaume, Arts Plastiques avec des enseignantes de maternelle. Ce projet se terminera par une représentation devant les parents des élèves de GS et de CP dans l'école, le 18 mars 2019 (reporté depuis au 02/04), à 18h30.
En fonction du résultat de cette prestation, les GS et les CP pourraient représenter ces danses pour la fête de l'école.

Cette action est inscrite dans le projet d'école, présenté au mois de juin 2018, lors du dernier conseil d'école (Ambition 1 - construire des apprentissages durables, développer les liaisons inter-degrés et inter-cycles).

- Un échange avec les GS de Montmidi pour des activités autour des jeux de société et la lecture d'album aura lieu en période 5
- Comme l'an passé, une « Grande Lessive » devrait être organisée. Selon un thème commun, toutes les classes de l'école, auxquelles s'associent celles de maternelle cette année, exposeront pendant plusieurs jours des œuvres plastiques qu'ils auront réalisées et que les parents seront invités à venir voir.

3. Utilisation des moyens de l'école

a. Effectifs et répartition

M. Guillaume		Mme Chauvin		Mme Berthomier		Mme Savin Mme Lefèvre		M. Bauduin M. Dérand		M. Breillat	
CP	27	CE1	25	CE2	24	CE2	14	CM1	25	CM2	28
						CM1	10				

soit 153 élèves au total.

25,5 élèves en moyenne par classe

Sans qu'il soit possible pour l'instant de définir la future répartition des classes pour l'année scolaire 2019/2020, voici les effectifs envisagés par niveau :

Niveaux	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Effectifs cycle 2	27	27	26			80
Effectifs cycle 3				38	35	73
						153

Le nombre élevé d'élèves de cycle 3 laisse prévoir un double niveau CM1/CM2.

M. Bauduin tentera, auprès de la mairie, de faire prendre conscience de l'effectif important prévu en CP pour éviter d'éventuelles nouvelles inscriptions en cours d'année.

b. Organisation d'échange de service, de décloisonnement

Les enseignants effectuent des décloisonnements ou échanges de service qui permettent à des élèves de différentes classes de travailler certains domaines ensemble, notamment pour la chorale, en Sciences et Technologie et en Langues Vivantes Étrangères.

M. Breillat effectue l'intérim de la direction et Mme Chauvin répond au téléphone lorsque M. Bauduin est absent.

c. Répartition des crédits alloués par la commune

Cette année, la commune a accordé plusieurs dotations :

- Une pour les projets de « classes transplantées » d'une valeur de 1500 €
- Une seconde pour les « projets d'école » de 793 € → elle permettra de financer une partie de la sortie pédagogique au musée de la Tour Nivelle ou de la représentation théâtrale de la classe de CP entre autres.
- Une autre devrait être accordée dans les prochains mois, versée en deux fois, pour des dépenses administratives. L'an dernier elle s'élevait à 434 €.

d. Coopérative scolaire

Après lecture et contrôle du dernier relevé de compte, le compte de la coopérative scolaire présente un crédit de 11.368,91 €.

Ce montant représente le solde à la date du 28/02/2019 et ne prend bien entendu pas en compte les dépenses prévues à venir, notamment les classes transplantées des CE2 et CM2, la sortie au musée de la Tour Nivelle, ni la réservation de la salle de spectacle de la Blaiserie pour la représentation annuelle de la chorale de l'école.

D'après les devis reçus, le nouveau solde serait alors de 1599,58 €.

e. Réseau, médecin et infirmière scolaires

- Le réseau est constitué d'une maîtresse Spécialisée E, Mme Claire Bouly, qui agit directement sur les apprentissages en utilisant une pédagogie et des médiations appropriées aux difficultés rencontrées ainsi que d'une psychologue scolaire, Mme Christine Fourcaud, qui fait des bilans aux élèves à besoins particuliers. Ces bilans peuvent entraîner par la suite des équipes éducatives amenant à des demandes de prises en charge à la Maison Départementale des Personnes Handicapées.
- Le médecin scolaire Mme Corinne Arnaud est chargée des actions de prévention individuelle et collective et de promotion de la santé auprès de l'ensemble des élèves scolarisés dans les établissements d'enseignement scolaires.

- L'infirmière scolaire est Mme Arlot (rattachée au collège Rabelais). Elle vient environ deux fois par mois pour voir des élèves ainsi que des parents qui souhaiteraient la rencontrer.

4. Hygiène et Sécurité

a. Le plan particulier de mise en sûreté P.P.M.S.

Pour rappel, il existe deux P.P.M.S. : un premier en cas de risques majeurs, un second dans le cas d'une intrusion-attentat.

A chaque exercice, des remarques sont faites, répertoriées et transmises afin de pouvoir améliorer l'efficacité des procédures.

Une alerte pour les « risques majeurs » a été organisée le 04/02/2019, simulant une tempête.

Les élèves, qui se trouvaient dans la cour au moment du déclenchement du signal sonore émis par le directeur (corne de brume) sont rentrés dans le calme, en suivant leur enseignant, pour aller se mettre en sécurité dans des bâtiments en dur. Les stores avaient bien été baissés et les fenêtres fermées. Les élèves n'ont pas paniqué.

Tout s'est bien déroulé à part une mauvaise manipulation de l'interphone qui a empêché la transmission des effectifs entre le bâtiment des petits et le directeur. L'usage du téléphone a permis de remédier à ce dysfonctionnement.

Une alerte incendie non prévue a eu lieu le 13/02/2019 et a duré 4 minutes.

Le tableur collaboratif utilisé par toutes les classes de l'école s'est montré une nouvelle fois efficace pour que le directeur sache précisément l'effectif total des élèves et lui permette de savoir si un élève manque. L'évacuation s'est faite dans le calme en respectant les consignes de sécurité. Le personnel de la cantine n'a pas entendu le signal sonore (3 coups de sonnerie de récréation).

Une dernière alerte incendie aura lieu avant la fin de l'année scolaire ainsi qu'une autre alerte « attentat-intrusion ».

Tous ces exercices sont répertoriés sur l'INTRANET de l'académie.

b. Les travaux et dotations

Des filets pour les paniers ont été installés.

Deux vidéoprojecteurs devraient être commandés pour changer celui de la classe de CE2 et celui de la classe de CE1.

Un devis a été demandé pour changer la porte du couloir, point apparu défailant lors de l'exercice « Attentat-intrusion ».

c. Utilisation des locaux hors-temps scolaire

Le directeur, au nom du conseil d'école, mais également le maire, ont donné leur accord pour l'utilisation des locaux scolaires dans les cadres suivants :

- **Une assemblée générale de OCCE 86**, le mercredi 6 mars de 14h à 17h
- **Des ateliers scientifiques et techniques**, de l'association les « petits débrouillards », le jeudi de 16h30 à 18h, du 7 mars au 11 avril
- **Des activités lecture-plaisir** par des bénévoles de l'association Lire et Faire Lire, le lundi et jeudi, sur la pause méridienne
- **Des répétitions de chorale**, le lundi de 20h15 à 22h30
- **Des cours de Qi Gong**, le jeudi de 18h45 à 19h45
- **L'APE** pour des événements particuliers comme le vide-grenier ou la fête de l'école

5. Mise en œuvre et suivi du PEDT

Le directeur de l'école a invité M. Poey, responsable du périscolaire à l'école élémentaire de Montmidi afin qu'il puisse présenter les activités proposées sur le temps du midi et du soir. Il n'a malheureusement pas pu se libérer pour être présent au conseil d'école mais a envoyé les projets qu'il voulait présenter.

Ce projet intitulé « les différents arts » veut être un support complémentaire original à l'enseignement théorique que reçoivent les enfants d'écoles primaires.

Ils explorent les différents arts grâce à des activités diverses dans le but de pousser les enfants à se mettre en situation d'acteurs et non de consommateurs d'activités en lui laissant la possibilité de créer ce qu'ils souhaitent.

L'un des objectifs de ce projet est de développer l'expression chez l'enfant à travers l'art. Qu'elle soit écrite ou orale, qu'elle soit faite à travers un dessin, une danse ou un jeu d'acteur, nombreux sont les moyens d'expression qui permettent à un enfant de transmettre un message, une idée ou une émotion. L'idée du projet est réellement de donner à chaque enfant les moyens de s'exprimer à travers différentes activités créatrices et artistiques.

Voici quelques-unes des activités proposées aux enfants sur les temps du midi et du soir à l'accueil périscolaire.

- Goûter de Noël avec l'école maternelle
- Arts visuels
- Théâtre
- Expression corporelle
- Architecture

6. Activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles

Plusieurs classes sont toujours engagées dans des activités sportives proposées gratuitement par la municipalité.

Les classes de CP, CE1, CE2/CM1 et CM1 terminent leur cycle natation à la fin du mois à la piscine de Bellejouane.

Pour rappel, les CM1 feront gymnastique et les CE2 de Mme Berthomier Rollers, de mai à juin.

L'intervention pour la prévention routière à l'école a eu lieu le 29 janvier pour les CP, CE1 et les CM2.

7. Place des parents à l'école

a. Rencontres parents-enseignants

M. Guillaume, enseignant de CP, va de nouveau rencontrer les parents pour leur présenter les résultats aux secondes évaluations de CP.

Plusieurs enseignants ont organisé, comme l'an dernier, des semaines de rendez-vous individuels.

Enfin, Il est rappelé que les parents sont invités à prendre rendez-vous auprès des enseignants de leur(s) enfant(s) par le biais de leur cahier de liaison.

b. « Café des parents »

Des réaménagements dans l'attribution des fonctions du personnel du CSC la Blaiserie a fait prendre du retard dans la préparation de « cafés des parents ». Le directeur a déjà relancé à plusieurs reprises et espère que cela se mettra en place rapidement. Un des thèmes envisagés pourrait être « le temps devant les écrans ».

c. Association des parents d'élèves

Mme Guignard, présente aux membres du conseil d'école des actions.

Elle explique que l'association va aider au financement des classes transplantées de la classe de CE2 de Mme Berthomier et celle de CM2 de M. Breillat, en donnant 25 € par enfant. Les bénéfices de la vente de jus de pommes seront également reversés à cet effet.

Un goûter spectacle a été organisé fin janvier à la Blaiserie.

L'A.P.E. propose de faire des mugs, à partir des dessins des élèves. Les dessins sont à rendre fin mars pour des commandes en mai.

Un pique-nique sera organisé vers le 19/05.

Enfin, elle s'occupera à nouveau de la fête de l'école, prévue pour le 28/06/2019.

Toute l'équipe enseignante remercie une nouvelle fois l'implication des parents volontaires au sein de l'association grâce à qui les activités pédagogiques et les projets sont toujours réalisables.

Fait à Poitiers

Le 8 mars 2019

Le président du Conseil d'Ecole

La secrétaire de séance

